

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE
70270

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Compte-rendu du
Conseil Municipal du 29 novembre 2013

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice :9
Présent(s) :6
Pouvoir(s) :1
Absent(s)2
Votants :7
Affiché le : 4/12/2013

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 22 novembre 2013 pour la session ordinaire du 29 novembre 2013.

L'an deux mil treize, le vendredi vingt-neuf novembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **LOMBARD Patrice, Maire,**

Etaient Présents : Mrs **PARISOT Jean-Marie, MOUGENOT Michel, Adjoints, BOHEME Jean-Sébastien, GAMELON Etienne, GILLET Alexandre, et LOMBARD Patrice, Maire,**

Absent(s) excusé(s): **DAVAL Brice** qui donne pouvoir à **BOHEME Jean-Sébastien**

Absent(s): Mrs. **GENEY Roger** et **CHIPPAUX Emmanuel.**

Monsieur GILLET Alexandre a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ouvre la séance et demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Dissolution du SIVU – Etude de schéma directeur d'assainissement du canton de Mélisey -

Proposition acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Demandes de subventions ;
- Vente de poutrelles ;
- Assiette et destination des coupes de bois 2014 – modification à la demande de l'O.N.F. –
- Achat d'un photocopieur pour les écoles ;
- Virements de crédits ;
- Questions et affaires diverses ;

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Musique de Plancher Bas 300.00 € à l'UNANIMITE
- Le Souvenir Français section de Mélisey 50.00 € (6 pour et 1 abstention)

Et refuse pour le Secours Populaire – Fédération de Haute-Saône - (2 pour – 4 contre – et 1 abstention)

VENTE DE POUTRELLES

Le conseil municipal à l'UNANIMITE

DECIDE de vendre des poutrelles au prix de : 45.00€ le ml. T.T.C. – La moitié du prix de la ferraille

**MODIFICATION ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS 2014
A LA DEMANDE DE L'ONF**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'intervention de l'agent O.N.F. au sujet de la délibération N° 54 du 9 octobre 2013 – ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS 2014 –

Les services de l'O.N.F. demandent de rajouter la parcelle 15 ii aux adjudications générales article 2.1 : Vente aux adjudications générales – de la précédente délibération au motif de regroupement de deux parcelles d'exploitation difficile.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal à l'**UNANIMITE DECIDE**

DE NE PAS RAJOUTER LA PARCELLE 15 II, mais par contre de

DE RETIRER LA PARCELLE 16 mentionnée dans la précédente délibération.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ONF concernant le remplacement de Monsieur JOURNOT J. Noël par Monsieur Yann PERRIN.

ACHAT PHOTOCOPIEUR ECOLE

Le conseil municipal à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)
6	0	1

Se prononce :

Pour l'achat d'un photocopieur reconditionné suivant la proposition de la Société Avenir Bureautique au prix de 1250.00 € H.T.

DISSOLUTION DU SIVU

Etude de schéma directeur d'assainissement du canton de Mélisey

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le conseil syndical du SIVU d'étude de schéma directeur d'assainissement du canton de Mélisey, s'est prononcé sur sa dissolution, par délibération du jeudi 21 novembre 2013.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

- Le conseil municipal à l'unanimité **AUTORISE** la dissolution dudit syndicat.
- **ACCEPTTE** que l'actif et le passif soient répartis aux communes membres d'après la clé proposée par le SIVU.

DECISION MODIFICATIVE –VIREMENT DE CREDITS -

Le conseil municipal à l'**UNANIMITE**

ACCEPTTE le virement de crédits suivant :

- Dépenses investissement art. 2132 - 500.00 €
- Dépenses investissement art. 2183 + 500.00 €

Pour l'achat du photocopieur de l'école.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

19 H. 25 : arrivée de Monsieur Brice DAVAL

- Monsieur le Maire et Monsieur PARISOT apportent des précisions – suite à la réunion du bureau de la C.C.H.V.O. et du SIVU – au sujet des subventions accordées pour les réhabilitations des installations d'assainissement : L'Agence de l'eau peut aider uniquement les installations construites avant 1996 que le SPANC estime « absentes » ou « présentant un danger pour la santé des personnes » ou « présentant un risque avéré de pollution de l'environnement » au sens de l'arrêté contrôle du 27 avril 2012.

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. JUIF André de VESOUL qui remercie pour l'accueil qui lui a été réservé lors de sa visite – avec un groupe d'enseignants – le 17 octobre dernier.
- Les colis de Noël des Anciens sont confectionnés et sont prêts à être distribués.
- Réunion du Conseil Communautaire jeudi 5 décembre 19 H.30 à TERNUAY.
- Problèmes au niveau de l'éclairage public sur le secteur du Magny – lampadaires s'allument très tôt dans la journée et également sur le secteur du bas – à 22 H. plus d'éclairage.
- Monsieur Parisot prévient Monsieur le Maire qu'à partir de 22h00 il risque de confondre son chien avec des renards et fait le geste de tirer...
- A la suite Monsieur Parisot déclare que, » de toutes façons, Monsieur le Maire n'a jamais rien fait dans la commune »...
- Monsieur le Maire se lève alors et déclare « il est temps de vous souhaiter une bonne soirée à tous » et quitte la salle du conseil. Il y revient quelques secondes plus tard en déclarant offrir les deux bouteilles qu'il avait apporté à l'occasion du dernier conseil 2013 et quitte définitivement la salle du conseil.

Vu,
Le Maire,
P. LOMBARD